

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 676 rendant exécutoire les délibérations 190/6eL et 191/6°L de l'Assemblée Territoriale en date date du 28 avril 1965.

n° 676

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
5 mai 1965

Numéro JO
n° 6 du 01/06/1965

Date du numéro
1 juin 1965

TEXTE INTÉGRAL

Sont rendues exécutoires les délibérations suivantes de l'Assemblée Territoriale en date du 28 avril 1965 : — n° 190/6 L modifiant le régime fiscal des sociétés financières et des sociétés d'exploitation extérieure ; — n° 191/6°L portant suppression des droits d'aéroport et modifiant le tarif de la surtaxe frappant le kath.